Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200695-20260116-2026_01_05-DE

GUENROC

**DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
**DE LA COMMUNE DE GUENROC**

Arrondissement de DINAN

L'an deux mil vingt-six, le seize janvier, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la salle de la mairie sous la présidence de Roger COSTARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 9, Présents : 7, Votants : 9
Date de convocation et affichage : 10 janvier 2026

**PRÉSENTS** : Roger COSTARD, Dominique LEFORESTIER, Jocelyne ROBILLARD, Tanguy ROQUIER, Antoine DIVARD, Sylvie GIRAUD, Valérie GAREL

**ABSENTS excusés :** Anne-Sophie ROUXEL qui donne procuration à Sylvie GIRAUD, Philippe HEURLIN qui donne procuration à Dominique LEFORESTIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE ELUE** : Dominique LEFORESTIER.

Demandes de subventions pour la restauration des statues à l'Eglise (2026-01-05)

M. le Maire indique qu'il convient de solliciter des soutiens financiers pour la réalisation des travaux de restauration des statues de l'Eglise. Proposition est faite de demander une subvention à
- la DRAC pour objets classés (50%) et inscrits (30%)
- la Région Bretagne, dans la limite de 25% du montant total HT
- Département pour objets classés 10% du montant HT) et inscrits (25% du montant HT)
La totalité du financement ne pourra pas dépasser 75% du montant total HT.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité (9 voix pour) décide de :**

- **Solliciter** une subvention pour les travaux de restauration des statues de l'Eglise auprès de la DRAC, de la Région Bretagne et du Département.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour expédition conforme, Certifié exécutoire

Le Maire,
Roger COSTARD

MAIRIE DE GUENROC
COTES D'ARMOR

La secrétaire de Séance,
Dominique LEFORESTIER